

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2015-0076 DC/SCES du 1^{er} avril 2015 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination de membres de la Commission de certification des établissements de santé

NOR : HASX1530253S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 1^{er} avril 2015, Vu le règlement intérieur du collège de la Haute Autorité de santé ;

Vu la décision n° 2014-0081 DC/SCES du 9 avril 2014 adoptant le règlement intérieur de la Commission de certification des établissements de santé ;

Vu la décision n° 2014-0127 DC/SCES du 18 juin 2014 portant nomination des membres de la Commission de certification des établissements de santé ;

Vu les déclarations d'intérêts transmises par les candidats et leur engagement de se déporter s'ils ont des liens d'intérêts susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à leur indépendance,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission de certification des établissements de santé, pour la durée du mandat restant à courir :

M. Philippe PERIDONT, en remplacement de Mme Zaynab RIET, démissionnaire.

Mme Sandrine LABAT, en remplacement de Mme Céline CHANSEL, démissionnaire.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 1^{er} avril 2015.

Pour le collège :
Le président,
J.-L. HAROUSSEAU